

**UMR 7318**  
**Droits international, comparé et européen**

**Compte-rendu**  
**Conseil de l'UMR DICE 7318 du 16 mai 2019<sup>1</sup>**

*Sont présents ou représentés :* Christine Boissac, Estelle Brosset, Damien Connil, Sophie Lamouroux, Donia Landoulsi, Xavier Magnon, Nathalie Rubio, Sandrine Maljean-Dubois, Hassani Mohamed Rafsandjani, Caterina Severino (représentant Thierry Di Manno), Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Ariane Vidal-Naquet

*Sont excusés :* Laura Canali, Thierry Di Manno, Jean-Jacques Pardini, Sylvie Schmitt

Marthe Fatin-Rouge Stefanini prend la parole et remercie l'ensemble des membres de l'UMR ou leurs représentants pour leur présence, puis démarre par le premier point de l'ordre du jour.

**1. Les actions en cours ou terminées**

- La conclusion de la convention IEP-UMR

Marthe Fatin-Rouge Stefanini indique que la convention entre Sciences Po Aix et l'UMR DICE est entrée en vigueur, qu'elle a été signée par les différents partenaires et toutes les tutelles. Concernant les nouveaux entrants, un passage devant le Conseil de l'UMR fait partie de la procédure obligatoire.

- Le Bonus AMU

Sandrine Maljean-Dubois dresse le bilan provisoire quant au Bonus AMU. Elle rappelle que le bonus AMU performance se traduit par des revenus complémentaires qui auraient pu atteindre en 2019 14.826 €.

Pour l'année 2018, les efforts de chaque membre de l'unité ont permis d'obtenir un bonus de 6.449 € qui a été intégralement partagé entre les quatre équipes. L'obtention de ce bonus suppose :

- **Le respect de la charte de citation** [50 % du bonus] : nous n'avons pas encore connaissance du résultat sur ce point,
- **Le nombre de productions 2018 présentes dans la base HAL en notice et en texte intégral** [50 % du bonus] : nous avons actuellement 192 notices 2018 dans HAL et 64 notices en texte intégral. Le bonus n'est déclenché qu'à partir du dépôt des 2/3 des notices sèches [soit 272 notices] et 1/3 des notices intégrales [soit 136]. Nous n'aurons donc pas cette partie du bonus.

---

<sup>1</sup> Aix-en-Provence, salle du Conseil n°1, jeudi 16 mai 2019 à 13 heures.

Sandrine Maljean-Dubois remercie tous les membres de l'unité qui ont déposé leurs notices sèches ou leur texte intégral. C'est un beau progrès concernant la mise en ligne, même si cela ne suffira pas à déclencher, cette année, le bonus performance AMU.

- Le Bonus colloque UMR

La directrice donne la parole à Donia Landoulsi afin qu'elle présente les résultats de l'appel pour le Bonus colloque UMR. Cette dernière indique que 5 projets seront soutenus financièrement en 2019 par l'UMR DICE à hauteur de 7.700 € (4.800 en 2018). Les projets sont les suivants :

- *1959 – 2019 : 60 ans de Révolution, Cuba vue du droit*  
Organisé par Alice Monicat et Maria Gudzenko (28-29 novembre 2019)
- *Activisme et résistance : Enjeux de la qualification des mouvements contestataires en droit*  
Organisé par Lorraine Dumont, Nahela El Biad, Gaëtan Ferrara, Maria Gudzenko et Habib Toure (28 février 2019)
- *Étudier le Parlement pour les juristes*  
Organisé par Damien Connil et Priscilla Jensei-Monge (décembre 2019 reporté en 2020)
- *La QPC, outil efficace de protection des personnes en situation de vulnérabilité ? Étude comparée des systèmes de recours par voie préjudicielle devant le Conseil constitutionnel français, la Cour constitutionnelle italienne et le Tribunal constitutionnel espagnol*  
Organisé par Caterina Severino, Hubert Alcaraz et Laurence Gay (novembre 2019)
- *XXXVe Table Ronde Internationale "Constitution et environnement"*  
Organisé par Laurence Gay, Thierry Di Manno et Olivier Lecucq (6-7 septembre 2019)

Marthe Fatin-Rouge Stefanini se réjouit de cette activité inter-équipes et annonce qu'un second appel 2019 interviendra avant l'été.

- La publication des actes de la précédente journée de l'UMR

La directrice rappelle que la publication de la Xe Journée de l'UMR, qui a eu lieu en 2017, portant sur *L'inapplication du droit* (direction scientifique : Professeurs Romain Le Boeuf et Olivier Le Bot) est en cours de finalisation. Les dernières contributions sont à la relecture avant envoi aux Éditions Confluence du droit. Concernant la XIe Journée, portant sur *La régulation des recours juridictionnels et les exigences du procès équitable*, qui a eu lieu le 19 octobre 2018 à Toulon, une réflexion est en cours concernant cette publication.

- La prochaine journée de l'UMR, 11 octobre 2019, Pau

Olivier Lecucq indique que l'appel à candidatures a été envoyé depuis plusieurs semaines, mais que peu de candidatures sont parvenues. Bien que la date limite pour candidater soit fixée au 15 juin, et qu'un rappel dans le mail hebdomadaire soit effectué, il est demandé que les directeurs d'équipe mobilisent leurs membres. La direction de l'UMR rappelle que le soutien financier de l'UMR s'élève à 3.000 euros.

- Le Groupe de travail concernant la Revue UMR

Sandrine Maljean-Dubois dresse un panorama rapide de l'avancée des décisions prises au sein du groupe de travail "Création d'une revue de l'UMR". Le choix du groupe, à l'issue de la troisième réunion qui s'est déroulée à Aix-en-Provence le 14 mars dernier, se porte sur un format de revue numérique.

Cette revue se veut originale avec des entretiens filmés, des films et des vidéos, mais garderait un volet plus traditionnel avec un dossier thématique et des articles à produire au fil de l'eau. Cette revue s'intitulerait : *Confluence des droits – La revue* et serait hébergée sur un site WordPress pour plus de souplesse.

Le premier dossier spécial est attendu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020 (contributions pour le début du mois de janvier). De grandes "pointures" scientifiques (comme A. Garapon, D. Rousseau, J. Vinuales, L. Azoulai ou M. Cartabia) seront contactées afin d'asseoir la légitimité de cette revue. Les dossiers thématiques seront par la suite portés par deux membres de l'UMR, appartenant à deux équipes différentes.

Le comité de rédaction sera constitué des membres du groupe de travail et pourrait être élargi aux personnes intéressées. Le comité scientifique reste à composer. Il pourrait être identique à celui de la collection d'ouvrages.

Le conseil de l'UMR accueille cette nouvelle proposition de revue avec beaucoup d'intérêt et en approuve la création à l'unanimité.

- Le guide de l'UMR

Une ébauche de guide du membre de l'UMR a été réalisée et diffusée aux équipes afin de recueillir des suggestions, améliorations ou modifications à apporter. Pour l'instant, seuls le CERIC par le biais du Professeur Nathalie Rubio et le Professeur Jean-Jacques Pardini ont fait parvenir leurs commentaires. Les directrices de l'unité proposent de l'envoyer par courriel à tous les membres du Conseil, qui pourront également envoyer leurs suggestions. Ce guide doit être prêt pour la rentrée 2019-2020.

- Les rapports d'activité annuels des équipes et le rapport de l'UMR

Marthe Fatin-Rouge Stefanini indique que les rapports d'activité annuels des équipes sont attendus par l'UMR pour le mois de juin au plus tard. Ces rapports vont permettre de constituer un rapport annuel de l'UMR. Elle rappelle que l'équipe du CERIC édite un rapport annuel depuis de nombreuses années, et que ce document pourrait être une bonne base de travail. Le rapport annuel de l'UMR aura vocation à être diffusé largement, notamment auprès des institutions. Ce rapport participe à la visibilité de l'unité et de chacun des membres de l'équipe. Il s'agit d'un élément très important de la politique de communication de notre recherche.

- L'état d'avancement du projet de film 80 ans du CNRS

Marthe Fatin-Rouge Stefanini, qui pilote le projet avec Martine Perron, indique que va démarrer le 1<sup>er</sup> jour de tournage. Ce premier filmage portant sur la question du Référendum, sera montré ensuite au comité de pilotage comme "un produit d'appel" de ce qui peut être produit.

Le groupe de travail constitué a tenu trois réunions entre février et avril 2019. Actuellement, il cherche une méthodologie pour les habillages de séquences, un fil conducteur pour lier les équipes et la gestion des matériaux (vidéos, images, dessins...). Les premières prises de rendez-vous avec les équipes vont démarrer (ILF-GERJC dans un premier temps). Ce projet s'appuie sur des référents "scientifiques", l'adhésion de nombreux membres des équipes et chefs d'équipes. Il y a de l'interactivité, de l'humour et de la bonne humeur.

### **Voici le canevas du film présenté par la direction de l'UMR :**

\*Une introduction

- 1) *Qu'est-ce que qu'un laboratoire de droit ?*
- 2) *En quoi consiste une recherche en droit comparé, son intérêt ?*

\* ILF/GERJC

- *Une Constitution pour quoi faire ?*
- *Le président est-il tout puissant ?*
- *Sécurité et Libertés : faut-il choisir ?*
- *Le juge est-il un super héros ?*
- *Peut-on gouverner par référendum ?*

\* CDPC

- *Les animaux ont-ils des droits ?*
- *Les étrangers peuvent-ils compter sur le droit ?*
- *Justice constitutionnelle et transition démocratique en Italie*
- *La vie politique italienne*

\*CERIC

- *Une question thématique/fil rouge pour le CERIC : "Le droit international peut-il sauver le monde ?"*
- *Le droit européen protège-t-il les individus ?*
- *Le droit de l'environnement peut-il sauver la planète ?*
- *Pourquoi la guerre existe toujours ?*

\*IE2IA

- *Le divorce entre l'Espagne et la Catalogne est-il inéluctable ?*
- *Peuples autochtones en Amérique latine*
- *Quel est l'intérêt d'une recherche en droit comparé ?*

- La coordination des axes

Un premier bilan des actions de coordination des axes est demandé par la direction de l'UMR. Il est rappelé que les quatre axes sont coordonnés par un binôme provenant de deux équipes de l'UMR. Il est indiqué que la Professeure Rubio souhaite quitter cette responsabilité (Axe 1) et qu'un nom sera transmis prochainement pour la remplacer. Tous les axes sont en phase de démarrage des projets.

## **2. Réflexions sur le fonctionnement de l'UMR**

La direction de l'UMR pose la question aux membres de l'UMR de savoir comment on pourrait encore améliorer la communication entre les équipes et l'UMR.

Depuis une année, un mail hebdomadaire est envoyé à l'ensemble des membres de l'unité. Les membres du Conseil approuvent cette initiative et affirment que ce mail hebdomadaire est à la fois utile et très lu. Il est rappelé qu'il ne faut pas hésiter à transmettre les informations "utiles" à Martine Perron.

Christine Boissac prend la parole et propose que les personnels d'appui de l'unité puissent participer aux Journées de l'UMR, même si la Journée n'est pas sur le site géographique de l'agent. La direction indique que c'est une idée excellente mais que cela pourrait engendrer un coût financier important. Il sera donc nécessaire de le mesurer pour chaque manifestation, mais que l'idée est excellente, qu'elle permettrait plus de cohésion entre les équipes de l'UMR.

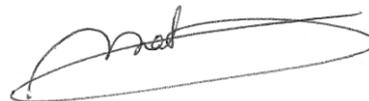
### 3. Questions diverses

Au titre des questions diverses, Marthe Fatin-Rouge Stefanini indique que des élections vont avoir lieu prochainement pour le renouvellement d'un membre élu du Conseil (collège ITA/BIATSS), en remplacement de Michaël Bardin, qui a rejoint une autre université).

Le conseil est levé à 14 heures 45.



Marthe Fatin-Rouge Stefanini  
Directrice de recherche au CNRS  
Directrice de l'UMR DICE



Sandrine Maljean-Dubois  
Directrice de recherche au CNRS  
Directrice-adjointe de l'UMR DICE